

Séance du 12 décembre 2017 à 20 heures 30

Commune de Cahors - Salle de réunion - CHAI

Aujourd'hui, 12 décembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors – Salle de réunion - CHAI

Etaient présents : 54 titulaires dont 5 possédant une procuration
 4 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
 BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
 BOUZIES
 CABRERETS
 CAHORS

CALAMANE
 CATUS
 CIEURAC
 CRAYSSAC
 DOUELLE
 ESPERE
 FONTANES
 FRANCOULES
 GIGOUZAC
 LABASTIDE MARNHAC
 LAMAGDELAINE
 LE MONTAT
 LES JUNIES
 LHERM
 MAXOU
 MECHMONT
 MERCUES
 MONTGESTY
 NUZEJOULS
 PRADINES

ST DENIS CATUS
 ST MEDARD
 ST PIERRE LAFEUILLE
 TOUR DE FAURE
 TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
 Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
 M. ANNES Jean-Pierre,
 M. PARNAUDEAU Willy
 M. RAFFY Gilles,
 M. SEGOND Dominique,
 M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LASFARGUES Geneviève,
 M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine,
 Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, M. TESTA
 Francesco, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY
 Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme
 RIVIERE Brigitte,
 M. DUJOL Jean-Paul,
 M. TAILLARDAS Claude,
 M. PEYRUS Guy,
 M. FOURNIER Christian,
 M. TREIL Jean,
 M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
 Mme VALETTE Roselyne,
 M. GUILLEMOT Jean-Luc,
 M. MOLINIE Romuald,
 M. JARRY Daniel,
 Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
 M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
 Mme SIMON-PICQUET Agnès
 M. REIX Jean-Albert,
 M. VIVIER Jean-Luc,
 M. PRADDAUDE Jean-Paul,
 M. DIZENGREMEL Ludovic,
 M. GALTHIE Jean-Noël,
 Mme DESSERTAINE Brigitte,
 M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
 Mme HILT Martine,
 M. FIGEAC Philippe,
 M. FERNANDEZ Pierre,
 M. GILBERT Joël,
 M. PECHBERTY Jean-Jacques,
 M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

FONTANES
 LHERM
 MONTGESTY
 TOUR DE FAURE

M. PLANAVERGNE Jean-François,
 Mme SALANIE Jacqueline,
 M. LEFEBVRE Jean-Yves,
 M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents : 21 titulaires

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

CAHORS

Mme LAGARDE Geneviève (procuration à M. SIMON Michel),
Mme LENEVEU Hélène (procuration à Mme FAUBERT Françoise),
Mme HAUDRY Sabine (procuration à M. MUNTE Serge), M. COLIN
Henri (procuration à Mme LASFARGUES Geneviève), M.
BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud, Mme BOYER Noëlle,
Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy,

CAILLAC
CATUS
CRAYSSAC
DOUELLE

M. TILLOU José,
M. VAZ Victor,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte (procuration à M. DEZENGREMEL
Ludovic),

LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
MERCUES
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY-VERS

M. CANCEIL Philippe,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. CHATAIN Thierry,
M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard,
M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,

Etaient excusés ou absents :

18 suppléants

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,
M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2018, Budget annexe Transports

A été adopté à l'unanimité

Délibération n° 7

Affiché au
GRAND CAHORS le :

19 DEC. 2017



AR PREFECTURE

046-200023737-20171212-07_12_12_17-DE
Reçu le 15/12/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 12 décembre 2017

Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Sandrine SERGENT
Service : Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2018, Budget annexe Transports

Mesdames, Messieurs,

L'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales permet au Président, jusqu'à l'adoption du budget et sur autorisation du Conseil communautaire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2017 s'élevaient sur le budget annexe transports à 644 588 € (hors capital de la dette) ; le quart de ces crédits représente donc 161 147 €.

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits afin de permettre à Monsieur le Président d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2018.

- Opération n° 12, pour le matériel roulant urbain, 15 000 € ;
- Opération n° 13 pour l'aménagement urbain, 15 000 €.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à engager, liquider et mandater des dépenses pour les opérations n° 12 et 13 ;
- b- De s'engager à inscrire les crédits ci-dessus réalisés au budget primitif 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Président,

Jean-Marie VASSOUZE-FAURE



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication